

«Il faut mettre fin au filet social passif»

> **Etat social** Le philosophe Philippe Van Parijs plaide pour un revenu de base distribué à tous sans condition

> Les Suisses voteront sur cette idée

Sylvie Arsever

La proposition peut paraître farfelue, mais cela fait longtemps qu'elle traîne autour du débat politique et elle trouve des supporters aussi bien à droite qu'à gauche. Les Suisses devront se prononcer à son sujet: lancée en avril 2012, l'initiative «Pour un revenu de base inconditionnel» a déjà recueilli plus de 100 000 signatures. Elle propose de distribuer à tous, riches ou pauvres, une allocation régulière couvrant les besoins de base, que les initiants estiment à 2500 francs mensuels. Le sociologue et philosophe belge Philippe Van Parijs, qui s'est fait le héraut de cette idée depuis les années 80, est venu en débattre à Genève. Il répond aux questions du *Temps*.

Le Temps: L'Etat social est sous la pression des marchés; les pays de la zone euro sont sommés les uns après les autres de rogner dans leurs prestations et vous proposez d'instaurer un revenu minimum distribué à tous sans condition. N'est-ce pas un peu paradoxal?

Philippe Van Parijs: Pas du tout. Il ne s'agit pas d'instaurer une forme paroxystique d'Etat social mais de substituer au filet social passif, dans lequel tant de bénéficiaires sont empêtrés, un socle commun sur lequel tous peuvent construire de l'intégration et de la compétitivité. De nombreux Etats connaissent déjà un revenu minimum garanti à tous ceux qui ne parviennent pas à l'acquiescer par leurs propres moyens: invalides, chômeurs, personnes âgées, etc. Les mêmes Etats font très souvent bénéficier leurs contribuables d'exonérations d'impôt qui sont une autre forme de gratification financière. Le revenu minimum inconditionnel n'est pas destiné à s'ajouter à toutes ces prestations, mais à s'y substituer. Suivant son montant, il peut les remplacer toutes ou n'en remplacer qu'une partie. Mais dans tous les cas, on tient là une part importante de son financement. Reste une quantité relativement modeste de nouveaux bénéficiaires: ceux qui actuellement ne touchent pas ou que peu de prestations parce qu'ils – ou surtout elles, car il s'agit avant tout de femmes – assument des tâches non rémunérées et pourtant vitales

comme la prise en charge d'enfants ou de personnes âgées. Les nouveaux moyens à dégager seraient donc relativement limités, car le revenu inconditionnel remplacerait en bonne partie l'Etat social existant. Et il le ferait de manière plus dynamique puisque ses bénéficiaires pourraient en user de façon inventive, pour se former, pour se lancer dans une activité indépendante, pour prendre un emploi à temps partiel adapté, par exemple, à leur handicap, sans craindre les trappes d'inactivité que comportent quasiment tous les systèmes sociaux.

– Vous défendez cette solution au nom de la justice. Mais pour beaucoup, payer quelqu'un à ne rien faire en prélevant sur le revenu généré par quelqu'un qui travaille, c'est tout sauf juste...

– Il y a deux réponses à cette objection. La première concerne justement ces personnes qui assurent aujourd'hui des tâches importantes

sans être rémunérées. Il serait juste de leur donner, avec une rétribution forfaitaire de leur utilité sociale, les moyens d'un peu plus d'autonomie financière. Mais plus généralement, et c'est la deuxième réponse, il faut dissiper une illusion: le revenu produit par un travailleur n'est dû qu'en très petite partie à son effort personnel. Ce travailleur bénéficie, suivant les cas, de conditions naturelles favorables, du travail inventif de ceux qui ont mis ses outils au point, les améliorent, de ceux qui ont pensé une meilleure manière d'organiser son travail, etc. On peut considérer le revenu inconditionnel comme une manière équitable de redistribuer une petite part du revenu de notre travail qui est généré par la nature, par l'organisation sociale, par les efforts des générations précédentes, etc. Il est juste dans le sens où la justice consiste à donner à chacun les mêmes chances et la même liberté de faire ce qu'il entend de sa vie.

– On pourrait dire en somme que le revenu inconditionnel est un moyen libéral d'approcher le rêve communiste: de chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins...

– D'une certaine manière. Il s'agit en effet d'utiliser le dynamisme du capitalisme pour assurer l'émancipation de chacun. Les économies communistes, dont on connaît l'échec, s'efforçaient d'assurer à tous un travail dans des entreprises d'Etat non soumises à la concurrence. Le projet de revenu inconditionnel est tout différent puisqu'il s'inscrit résolument dans le libre marché. Les entreprises y resteraient soumises, elles devraient donc se moderniser sans cesse, affronter la précarité, y compris celle des emplois. Qui serait moins douloureuse pour les travailleurs, puisqu'ils seraient assurés d'un revenu leur permettant le cas échéant de subsister – et de rebondir. Ce revenu leur permettrait aussi de mieux négocier avec les employeurs, ce qui con-

traindrerait ces derniers à faire preuve d'inventivité pour rendre le travail plus attrayant, plus autonome par exemple.

– Est-ce que cette analyse ne repose pas sur une vision très utopique de la nature humaine?

– Détrompez-vous. Je crois fermement à la nécessité des utopies mais je réfléchis sur la base de ce que les gens sont aujourd'hui. Et aujourd'hui, ils sont motivés par des tas de choses en plus du montant de leur fiche de paie: le prestige, la reconnaissance... On sait ainsi qu'à partir d'un certain revenu couvrant les besoins de base, l'important n'est pas tant le niveau de salaire qu'on peut obtenir que le fait de gagner un peu plus que son voisin... Ces motivations symboliques ne disparaîtront pas. Et le désir d'améliorer sa situation non plus: le revenu inconditionnel proposé en Suisse est de 2500 francs. On peut imaginer que très peu de gens vont s'en contenter. En revanche, ils vont gagner en liberté sur le moyen d'assurer un supplément: ils pourront moduler leurs périodes d'activité en fonction, par exemple, de leurs besoins en formation, de leur désir d'élever une famille, et ce aussi longtemps qu'ils le souhaiteront. Ces rapports plus fluides entre vie de famille, formation et travail ne peuvent que dynamiser l'économie.

– Les Suisses sont connus pour leur attachement à la valeur travail: lorsqu'on leur propose de diminuer leurs horaires, ils refusent... Ne craignez-vous pas de voir tester l'idée du revenu inconditionnel dans un tel contexte?

– J'admire les institutions suisses qui permettent d'ouvrir un tel débat. Et je pense qu'il est en lui-même profitable: qu'on soit pour ou contre, il va falloir entrer en matière. Se demander comment ça pourrait marcher. Réfléchir aux conséquences, affronter les arguments de la partie adverse. Tout ça fait mûrir une idée qui d'ailleurs mûrit aussi ailleurs. En Belgique, tant le Parti socialiste que les Verts, les chrétiens-démocrates et les libéraux ont entrepris une réflexion à son sujet. Le débat est également actif en Allemagne. Et la crise offre un contexte favorable.

– Imaginons que les Suisses disent oui. Vous pensez que c'est une expérience qu'on peut faire dans un seul pays?

– Il est évident que ce serait difficile. Mais c'est une difficulté que rencontrent tous les systèmes sociaux. L'absence d'un système social unique est un des facteurs déterminants de la crise de l'Union européenne. Le revenu inconditionnel pourrait fournir l'occasion de cette unification.



Philippe Van Parijs: «Il s'agit d'utiliser le dynamisme du capitalisme pour assurer l'émancipation de chacun.»
ARCHIVES

Panorama

Suisse

CO₂: Berne devra payer

La commissaire européenne Connie Hedegaard ne veut pas que la Suisse échappe à la taxe européenne sur les émissions de CO₂ pour le trafic aérien, contrairement aux autres Etats tiers. Doris Leuthard a exprimé sa surprise face à la mesure unilatérale de Bruxelles. (ATS)

Plus de vélos électriques, davantage d'accidents

Les vélos électriques connaissent un boom en Suisse, avec 53 000 vélos neufs vendus en 2012. Les statistiques des accidents s'en ressentent: selon l'Office fédéral des routes, 252 personnes ont été victimes d'accidents de la route en conduisant un vélo électrique en 2012, dont 8 morts et 78 blessés graves. Cela représente une augmentation de presque 30% du nombre de victimes. (LT)

Vaud

Histoires d'espions à Morges

Le monde de l'espionnage trouve rarement place dans les musées. Pourtant, jusqu'au 30 novembre, le château de Morges accueille l'exposition *Services secrets* qui retrace l'activité des espions de 1940 à nos jours via plus de 400 objets. (ATS)

Neuchâtel

Plainte après la fuite du dossier médical d'Yvan Perrin

Après les articles de presse sur la santé d'Yvan Perrin et les rumeurs évoquant d'éventuelles fuites au sein de l'Hôpital neuchâtelois, l'établissement a dénoncé la situation au Ministère public. (ATS)

Candidat PLR au chef-lieu

Après l'élection d'Alain Ribaux au Conseil d'Etat, une piste se dessine au PLR pour le siège vacant au Conseil communal de Neuchâtel, malgré le renoncement des vident-ensuite. Son jeune collègue de parti Fabio Bongiovanni est candidat à la candidature. (ATS)

Genève

Quel avenir pour Naxoo?

La Ville de Genève veut céder ses parts dans 022 Télégenève SA-Naxoo à l'actionnaire minoritaire UPC Cablecom pour 57,5 millions. Cette décision, qui doit encore être avalisée par le Conseil municipal, suscite la colère de l'extrême gauche et des syndicats. (ATS)

85 gardiens pour Champ-Dollon

A la suite d'une proposition de Pierre Maudet, le Conseil a approuvé mercredi l'engagement de 85 gardiens pour la prison de Champ-Dollon. Le syndicat des gardiens de prison se dit soulagé. (ATS)